



## FICHE DE POSTE

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Intitulé du poste : (H/F)

**Modèle vivant**

### **Localisation administrative et géographique / Affectation :**

Ecole nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy - ENSAPC  
2, rue des italiens, 95000 Cergy

### **Présentation de l'École**

Établissement public d'enseignement supérieur artistique sous tutelle du Ministère de la culture, l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC) forme des créateurs, des auteurs et des artistes actifs sur la scène internationale.

L'ENSAPC développe un cursus en trois et cinq ans (une Licence et un Master en Art). Elle propose également une formation doctorale par le projet dans le cadre de la graduate school Humanities, Creation, Heritage élaborée en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur de l'Université Paris Seine ([www.universiteparisseine.fr](http://www.universiteparisseine.fr)).

Deux programmes postgraduate sont conduits, l'un en France, aux Etats-Unis et au Canada, l'autre en collaboration avec la Triennale SUD et le centre d'art Doual'art (Cameroun).

Revendiquant une totale transversalité, son enseignement « à la carte » couvre un très large spectre de disciplines et croise le domaine des arts visuels, de l'écriture, du spectacle vivant, du cinéma et de la théorie, en lien avec des partenaires français et internationaux. Pour nourrir une approche critique des enjeux contemporains, l'école se veut mobile, réactive, critique, attentive aux nouveaux champs de connaissance permettant l'exploration de nouveaux territoires.

Ouverture sur le monde, dialogue interculturel et coopération internationale sont au coeur de la politique institutionnelle de l'ENSAPC. Chaque année, l'école accueille des artistes-enseignants et étudiants du monde entier (presque un quart des étudiants de l'ENSAPC), et organise de nombreux projets individuels et de collaboration en France, mais aussi à l'international. Certains de ces projets sont portés par les artistes-enseignants et s'inscrivent dans les enjeux pédagogiques du cursus ou le développement de la recherche, souvent en coopération avec d'autres institutions.

### **Description du poste**

Dans le cadre des cours dispensés par les artistes – enseignants de l'ENSAPC, un appel à candidature est initié pour recenser les personnes susceptibles de poser en tant que modèles vivants.

### **Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :**

Une vacation se déroule sur une journée continue en semaine

Taux de rémunération horaire de la vacation : smic horaire

Durée de la vacation : 12h comprenant le temps de préparation et les temps de pose et de pause

Sollicitation susceptible d'intervenir durant toute l'année universitaire à partir d'un book et des thématiques des cours de dessin

Prise en charge partielle des frais de transports

**Calendrier :**

Candidatures à adresser **avant le 07 octobre 2018**

À l'attention de M. Antoine IDIER, coordinateur des études et de la recherche et Mme Akbulut Pervin, adjointe au secrétaire général, responsable ressources humaines et administrative à l'adresse mail : **rh@ensapc.fr**  
Vacation susceptible d'intervenir dès la première quinzaine du mois d'octobre.

**Qui contacter ?**

Mme AKBULUT Pervin

Coordonnées : 01 30 30 54 44 – rh@ensapc.fr

*Ecole nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy - ENSAPC*

*2, rue des Italiens 95000 CERGY*

Date de mise à jour de la fiche de poste : septembre 2018

*Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement*

**« Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement. »**